

SOCIÉTÉ DES BAINS DE MER
ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS À MONACO

Société anonyme monégasque au capital de 24 516 661 €
Siège social : Monte-Carlo - Place du Casino, Principauté de Monaco.
R.C.S. : Monaco 56 S 523 - Siren : 775 751 878.

Chiffre d'affaires 2019/2020
(Période du 1^{er} avril 2019 – 31 mars 2020)

- **Activité du 4^{ème} trimestre (janvier à mars 2020) en diminution de 3 % par rapport au dernier trimestre de l'exercice précédent, en raison de la pandémie, avec un chiffre d'affaires de 86,9 millions d'euros contre 89,3 millions d'euros en 2018/2019.**
- **La pandémie de Covid-19 affecte en effet l'activité du Groupe depuis le début du mois de mars, et particulièrement depuis le 15 mars, date de fermeture totale des casinos et établissements de restauration suite aux décisions gouvernementales, puis de l'Hôtel Hermitage et le Méridien Beach Plaza à compter de la semaine suivante. L'impact défavorable en termes de chiffre d'affaires est estimé à plus de 15 millions d'euros pour le dernier mois de l'exercice écoulé.**
- **Au cumul des douze mois de l'exercice, le chiffre d'affaires 2019/2020 est néanmoins en progression, pour s'établir à 619,8 millions d'euros contre 526,5 millions d'euros précédemment :**
 - **progression de 8 % du secteur jeux**
 - **hausse de 12 % du secteur hôtelier**
 - **forte croissance du secteur locatif (+ 85 %)**

La Société des Bains de Mer et ses filiales ont réalisé un chiffre d'affaires de 619,8 millions d'euros pour l'ensemble de l'année sociale 2019/2020 contre 526,5 millions d'euros en 2018/2019, soit une amélioration de 18 % sur l'ensemble de l'exercice. Sur le dernier trimestre, soit la période courant du 1^{er} janvier au 31 mars 2020, le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe S.B.M. s'élève à 86,9 millions d'euros contre 89,3 millions d'euros l'exercice précédent, en diminution de 3 %.

La progression de 93,3 millions d'euros sur l'exercice est la conséquence d'une amélioration des recettes jusqu'à fin février dans l'ensemble des secteurs d'activité.

Le secteur jeux présente un chiffre d'affaires de 239,8 millions d'euros contre 222,7 millions d'euros en 2018/2019. Cette évolution résulte principalement de la hausse du chiffre d'affaires des appareils automatiques, qui s'élève à 113,0 millions d'euros au cumul de l'exercice contre 101,9 millions d'euros l'exercice précédent, soit une hausse de 11 %. Le chiffre d'affaires des jeux de table est également en augmentation, pour s'établir à 113,5 millions d'euros sur l'exercice 2019/2020 contre 108,4 millions d'euros l'exercice précédent, soit une croissance de 5 %. La tendance favorable constatée sur les trois premiers trimestres de l'exercice s'est poursuivie jusqu'au 15 mars, date de la fermeture totale des casinos suite aux décisions gouvernementales prises en lien avec la pandémie de Covid-19.

Le chiffre d'affaires hôtelier s'établit à 284,3 millions d'euros contre 253,7 millions d'euros en 2018/2019. Le secteur bénéficie principalement de l'ouverture complète de l'Hôtel de Paris, mais également de la bonne activité du Coya. Au cumul de l'exercice, tous les autres établissements du Groupe, à l'exception du Jimmy'z, ont enregistré une évolution favorable de leur chiffre d'affaires jusqu'au 15 mars, date à laquelle leur activité s'est trouvée fortement affectée par les conséquences de la pandémie.

Le secteur locatif, qui regroupe les activités de location de boutiques et de bureaux ainsi que les activités des résidences du Monte-Carlo Bay, du Balmoral et des villas du Sporting, présente un chiffre d'affaires de 96 millions d'euros contre 51,9 millions d'euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 85 %. Cette hausse résulte principalement de la mise en location de nouveaux espaces commerciaux à l'Hôtel de Paris et dans le complexe du One Monte-Carlo et de la mise en location progressive des appartements du One Monte-Carlo.

Enfin, le secteur autres activités présente un chiffre d'affaires annuel de 14,4 millions d'euros contre 13,7 millions d'euros l'exercice précédent.

Chiffre d'affaires consolidé – normes IFRS en millions d'euros	2018/2019	2019/2020
<u>Quatrième trimestre</u>		
Secteur Jeux	40,4	34,0
Secteur Hôtelier	33,6	28,4
Secteur Locatif	16,6	24,8
Autres	1,9	2,3
Cessions internes	(3,3)	(2,5)
Total	89,3	86,9
<u>Cumul au 31 mars</u>		
Secteur Jeux	222,7	239,8
Secteur Hôtelier	253,7	284,3
Secteur Locatif	51,9	96,0
Autres	13,7	14,4
Cessions internes	(15,4)	(14,8)
Total	526,5	619,8

Description générale de la situation financière et des résultats

L'épidémie de Covid-19 impacte fortement l'activité du Groupe S.B.M. L'ensemble des casinos et restaurants ont été fermés mi-mars conformément aux décisions gouvernementales, puis l'Hôtel Hermitage et le Méridien Beach Plaza. Seuls l'Hôtel de Paris et le Monte-Carlo Bay Hotel and Resort restent partiellement ouverts pour héberger la clientèle, notamment les résidents permanents, mais avec une faible occupation. L'impact de la pandémie sur l'activité du dernier mois de l'exercice 2019/2020 est estimé à plus de 15 millions d'euros en termes de chiffre d'affaires.

Cependant, compte tenu des progressions enregistrées au cours des mois précédents dans les différents secteurs d'activité, il est attendu une amélioration sensible des résultats du Groupe pour l'exercice écoulé.

Les procédures d'audit sur les comptes consolidés sont en cours. Le rapport de certification sera émis après vérification du rapport de gestion et finalisation des procédures requises pour les besoins de la publication du rapport financier annuel.

Les résultats de l'exercice 2019/2020 seront arrêtés par le Conseil d'Administration lors de sa prochaine réunion prévue le 28 mai 2020. Un communiqué financier sur les résultats annuels sera diffusé après fermeture des marchés le 28 mai prochain.

Impacts de l'épidémie de Covid-19

Activité

Comme indiqué précédemment, l'épidémie de Covid-19 impacte fortement l'activité du Groupe S.B.M. L'ensemble des casinos et restaurants ont été fermés mi-mars conformément aux décisions gouvernementales, puis l'Hôtel Hermitage et le Méridien Beach Plaza. Seuls l'Hôtel de Paris et le Monte-Carlo Bay Hotel and Resort restent partiellement ouverts pour héberger la clientèle, notamment les résidents permanents, mais avec une faible occupation.

En revanche, le Groupe conserve l'essentiel de ses revenus liés à ses activités locatives commerciales et résidentielles, ce qui confirme le bien-fondé de la stratégie de diversification engagée depuis plusieurs années pour développer son patrimoine immobilier et ses activités locatives.

Le premier semestre de l'exercice qui a débuté, soit la période d'avril à septembre, est habituellement la période de plus forte activité et sera donc fortement impacté du fait de la nature sans précédent de cette crise sanitaire, de ses répercussions sur le comportement potentiel des clients lors de la réouverture des établissements à une date encore inconnue, et des restrictions de transport sur les mois à venir avec une fermeture des frontières de la zone européenne.

Mesures de réduction des coûts et de préservation de la trésorerie

Le Groupe a mis en œuvre un contrôle strict des coûts et des investissements. Dès la fermeture des établissements, le Groupe a procédé à une adaptation de son organisation, avec la prise de congés et le recours au chômage partiel en s'appuyant sur le dispositif gouvernemental de soutien mis en place en Principauté de Monaco.

L'ensemble des projets d'investissement ont été revus et il a été procédé à une réduction importante des budgets avec une suspension des investissements non essentiels.

Par ailleurs, le Groupe négocie avec ses contreparties, dans la mesure du possible, une meilleure répartition de ses engagements financiers dans le temps, comme par exemple l'étalement sur six mois du paiement de la redevance, agréé avec l'Etat Monégasque.

Le Groupe maintient un contact étroit avec ses partenaires bancaires qui ont mis à disposition un encours de crédits de 230 millions d'euros, dont les premières échéances de remboursement interviennent fin juin et fin décembre 2020 à hauteur de 26,4 millions d'euros chacune.

Pour compléter ses moyens de financement à court terme, le Groupe a mis en place un programme d'émission de titres de créances négociables à court terme (NEU CP) en juillet 2019 pour un montant maximum de 150 millions d'euros. Dans le même temps, l'Etat Monégasque s'est engagé à souscrire, dans la limite d'un montant cumulé en principal de 120 millions d'euros, tout ou partie des titres de créances négociables que le Groupe émettrait dans le cadre de ce programme et qui ne trouverait pas preneur sur le marché pour quelque raison que ce soit. Au 28 avril 2020, l'encours de titres émis dans le cadre de ce programme s'élève à 30 millions d'euros.

Ces moyens de financements permettent au Groupe de disposer d'une trésorerie disponible de plus de 70 millions d'euros à la date du présent communiqué.

Reprise de l'activité

Le Groupe travaille activement à un programme de réouverture des établissements en fonction de différents scénarios, avec la plus grande vigilance quant aux dispositions en matière de santé et de sécurité à proposer à la clientèle et aux salariés du Groupe.

Le Groupe S.B.M. s'attend à un impact significatif sur l'activité de l'exercice 2020/2021 et à une performance financière fortement dégradée par rapport à celle de l'exercice 2019/2020, sans qu'il soit possible d'en déterminer l'ampleur compte tenu de l'évolution rapide de la situation et du manque de visibilité actuel sur les impacts de l'épidémie pour ses activités.

Monaco, le 29 avril 2020

www.montecarlosbm.com

ISIN : MC0000031187